



Mai 2012

BULLETIN MUNICIPAL N° 39

Site internet : www.saint-thome.fr

- ECOLE

FETE DE L'ECOLE

Elle aura lieu le 30 juin prochain dans la cour de l'Ecole (voir programme en fin de bulletin). Dans le cadre des Préalables au Festival d'Alba La Romaine, à 18h00 : Spectacle de Trio de Bascule Coréenne.

PROJET D'UNE 2^{ème} CLASSE

Dans l'optique de l'ouverture d'une deuxième classe, M. Le Maire a rencontré le vendredi 1^{er} juin l'Inspectrice de l'Education Nationale pour convenir des aménagements à réaliser. La pré-inscription des enfants de 2 ans et plus est urgente, même si une inscription de précaution dans une autre école est déjà réalisée.

L'horaire de l'**accueil périscolaire du soir sera porté à 18 h 30** au lieu de 18 h dès la rentrée prochaine.

- SDE 07

Le Syndicat Départemental des Energies de l'Ardèche a créé en 1984 un service de maintenance d'éclairage public destiné aux communes. En 2008, le SDE 07 a opté pour une modernisation de ce service et mis en place un entretien préventif des luminaires ce qui réduit largement le nombre des interventions ponctuelles de dépannage et leur coût global. De ce fait, la cotisation 2012 de notre Commune est ramenée de 4 346 € à 2 239 €.

- TRAVAUX

Chapelle Saint Sébastien : La toiture nécessiterait une réfection complète. La Commune va demander des devis et soumettra des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général (30 %) et de la DRAC (15 %).

RD 107 : La dernière tranche des travaux de réfection de la chaussée entre Alba et St Thomé débutera en Septembre.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-HELVIE

Nouvelle Adresse : A compter du 4 Juin, les bureaux de la CCRH sont transférés au 3, rue Henri Dunant à 07400 LE TEIL (au 2^{ème} étage du bâtiment de la Trésorerie).

Séjours Eté 2012 : Le service Jeunesse de la CCRH propose un panel d'activités pour tous les enfants du territoire (Voir dépliant joint).

Centre Aéré de Valvignères Juillet 2012 : Permanences en Mairie de Valvignères les 18, 20 et 26 juin de 18 h à 19 h pour les inscriptions.

Signalétique : Dans le cadre de la loi du Grenelle sur l'environnement, les communes auront, à partir du 1^{er} Juillet 2013, l'obligation d'harmoniser la signalétique de l'offre touristique. La CCRH anticipe et travaille sur un projet de signalétique commun aux 5 communes. Celui-ci a été approuvé par le Conseil Municipal.

- ORDURES MENAGERES – BRULAGE DES DECHETS VERTS

Du 1^{er} Juillet au 31 Août, les **ordures ménagères** seront collectées deux fois par semaine sur notre Commune, le mardi et le vendredi.

Selon l'arrêté préfectoral n° 2012103-003 : « hormis pour les exploitants agricoles et forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle et pour les particuliers soumis à débroussaillage obligatoire, **le brûlage des déchets verts ménagers et assimilés est interdit** en tout temps dans le département de l'Ardèche, en application des dispositions du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental. La destruction de ces déchets individuels ou collectifs à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent est également interdite en dehors des installations autorisées au titre de la réglementation sur les installations classées ».

Il convient d'utiliser les déchetteries, le broyage ou le compostage.

- ANIMATIONS ESTIVALES

Cyclotourisme (20^{ème} rassemblement national de la Fédération des clubs de la défense) : 125 cyclotouristes feront une pause ravitaillement dans notre village, Place de l'école, le **samedi 23 juin** prochain entre 9 h 30 et 11 h 00.

Festival Rock'n'roll au Camping Le Médiéval : Les **22, 23 et 24 juin** prochains aura lieu un rassemblement de voitures américaines, bikers Harley... agrémenté de soirées rock'n'roll. Programme complet sur www.springandsummerparty.sitew.com

Fête de l'Ecole : samedi 30 juin

15 h 30 : kermesse dans la cour de l'école

18 h 00 : spectacle de cirque proposé par la Cascade, Place du Jeu de Boules,

20 h 30 : dîner (avec méchoui de sanglier) dans la cour de l'école, inscriptions avant le 26 juin auprès d' Isabelle POTELET au 04 75 52 50 30

Concert Eglise : L'« Ensemble Soleil » proposera un concert de musique baroque le **vendredi 6 Juillet** à 19 heures dans l'Eglise de Saint-Thomé.

Visites Guidées : Comme l'année dernière, la CCRH organise des visites guidées gratuites de notre village à 10 heures aux dates suivantes : **25 Juillet, 03 Août, 10 Août**. Des expositions seront proposées aux mêmes dates dans la chapelle Saint Sébastien.

- ETAT CIVIL

Le 02 juin 2012 a été célébré en notre Mairie le mariage de Elodie MATHON et de Stéphane AYEL domiciliés à Gilly-sur-Isère (74). Félicitations aux heureux mariés.

